

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 26 (1999)
Heft: 4-5

Artikel: Interview de Pierre-Alain Bolomey, candidat au Conseil national : "je veux défendre les intérêts de la Cinquième Suisse"
Autor: Tschanz, Pierre-André / Bolomey, Pierre-Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Je veux défendre les intérêts de la Cinquième Suisse»

Les Suisses de l'étranger peuvent participer par correspondance aux élections au Conseil national et ils peuvent faire acte de candidature, toutefois leurs chances d'être élus sont relativement faibles. Alors qu'est-ce qui vous a poussé à faire acte de candidature?

Permettez-moi d'observer d'abord que les chances d'avoir un élu suisse de

souche, comme mon nom l'indique bien!

Vous êtes candidat sur une liste socialiste. Ce parti n'a pourtant jamais affiché beaucoup de sensibilité pour les problèmes des Suisses de l'étranger...

J'admets que les partis n'ont pas encore suffisamment pris en compte la problématique des Suisses de l'étranger. Un effort de sensibilisation est donc nécessaire et je m'engage, avec d'autres collègues, à représenter les intérêts de la Cinquième Suisse au parti socialiste.

Qu'est-ce que vous diriez à un de vos compatriotes expatriés pour le convaincre de vous cumuler au moment de remplir ses obligations civiques?

Avant toute considération de parti, je suis un candidat suisse de l'étranger, membre du Conseil des Suisses de l'étranger et membre de la commission de programme de la Revue Suisse. Notre pays doit pouvoir compter sur ses expatriés pour améliorer son image et favoriser une politique d'ouverture profitable à toutes ses composantes, qu'il s'agisse de l'économie ou du simple citoyen.

En politique fédérale, le tout premier sujet de préoccupation pour les Suisses de l'étranger est la révision de l'AVS/AI facultative. Que pensez-vous des dernières propositions du Conseil fédéral que le parlement s'apprête à examiner?

Ces propositions ne sont pas acceptables en l'état; elles ne sont ni ciblées, ni surtout fondées sur des bases statistiques crédibles. Je ne suis pas opposé à un lifting de l'AVS/AI facultative, mais cette assurance doit absolument répondre aux besoins effectifs de nos compatriotes à l'étranger; ceci pour favoriser également la mobilité.

Le parlement vient d'entamer l'examen des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Je sais que vous êtes un pro-européen convaincu. Vous êtes donc pour la ratification de ces accords... toutefois, des mesures d'accompagnement contre le dumping social et dans le domaine des transports sont nécessaires...

Les accords bilatéraux sont indispensables à notre rapprochement avec l'Union européenne. Afin d'atteindre les objectifs visés et de faciliter leur acceptation sur le plan interne, des mesures d'accompagnement suffisamment fortes sont nécessaires en matière de libre circulation des personnes et de transports terrestres. Le Conseil fédéral et le parlement en sont conscients. Il faut éviter à tout prix un rejet analogue à celui du projet de participation à l'Espace économique européen en 1992.

Si d'aventure vous deviez être élu, votre activité de parlementaire fédéral absorberait plus de 50% de votre temps. Seriez-vous en mesure d'exercer votre mandat, compte tenu aussi du temps nécessaire pour les déplacements de Bruxelles à Berne?

Tout est question d'organisation! J'ai l'appui de ma famille et de mon employeur et je compte bien remplir ce mandat à 100 % en cas d'élection. Cela n'est pas plus compliqué pour moi de siéger à Berne que pour un Finlandais au Parlement européen à Strasbourg...

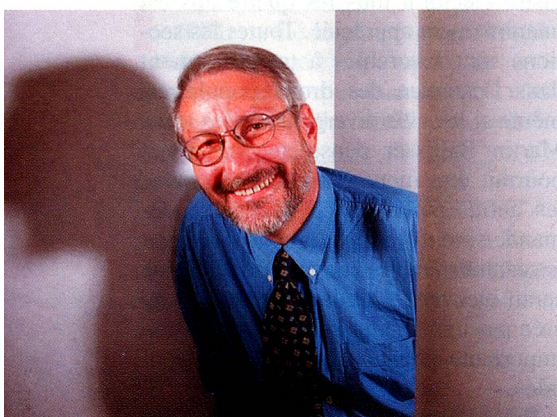
Tout parlementaire sérieux se spécialise sur un, deux ou trois dossiers. Quel serait votre choix?

La politique étrangère (Union européenne, ONU) et les problèmes liés à la politique d'asile m'intéressent particulièrement. En ma qualité de spécialiste des transports, je suis de près la coordination des politiques de transport (rail/route) en Europe. Et, résidant dans un pays – la Belgique – miné par des querelles communautaires permanentes, je suis sensible également à la sauvegarde de la cohésion nationale et sociale en Suisse.

Finalement, Pierre-Alain Bolomey, comment évaluez-vous vos chances de devenir conseiller national?

Ma candidature a été très bien acceptée. Pour preuve, les délégués du parti socialiste vaudois m'ont élu en cinquième position sur 17 sur la liste du parti socialiste vaudois. De nature optimiste et combative, parlant couramment le dialecte alémanique, je dis aux quelque 7000 Suisses de l'étranger inscrits sur les listes électorales dans le canton de Vaud: «faites usage de vos droits civiques lors des élections fédérales de cet automne et pourquoi pas pour élire le premier Vaudois et Suisse de l'étranger!»

Interview: Pierre-André Tschanz ■



(Photo: d'archive)

Pierre-Alain Bolomey, 50 ans, est représentant général de CFF Cargo pour le Benelux et la Grande-Bretagne à Bruxelles. Depuis 1992, il est membre du Conseil des Suisses de l'étranger.

l'étranger n'ont jamais été aussi bonnes. Ceci dit, ce qui m'a poussé à me porter candidat, c'est, d'une part, la conviction qu'un Suisse de l'étranger peut apporter un souffle nouveau dans la politique suisse et favoriser une plus grande ouverture politique de la Suisse sur le monde (ONU, Union européenne) et, d'autre part, la défense des intérêts de la Cinquième Suisse, laquelle a des attentes en matière de sécurité sociale (AVS/AI facultative) et de mobilité des jeunes en particulier.

J'imagine que vous avez choisi le canton de Vaud du fait que c'est votre canton d'origine. Est-ce la seule raison?

Comme tout Suisse, je suis profondément attaché à ma ville de naissance et d'études, Lausanne. J'y ai de la famille, des amis, des relations professionnelles et associatives. Je suis Vaudois de